

Centre hospitalier Ariège-Couserans

Des fonds européens financent du matériel



Le Chac bénéficie d'un nouveau matériel, pris en charge presque en totalité par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Dix respirateurs, huit moniteurs et deux échographes ont été installés dans l'établissement de santé. Leur coût, d'un montant de 383.771 € HT, a été financé à hauteur de 90 % par le Feder. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel courant de 2021 à 2027, qui répartit des fonds et accompagne les investissements dans chaque département de la région Occitanie.

Des équipements utiles à tous les patients

Parmi les établissements de santé qui ont présenté un dossier permettant de bénéficier des fonds, le Chac avait candidaté et soumis son action intitulée « Équipements biomédicaux pour la prise en charge de patients Covid-19 ». L'hôpital ariégeois s'est appuyé sur « son retour de l'expérience générée pendant la période de la pandémie, et plus particulièrement sur les problématiques de prise en charge des personnes consignées, placées à l'isolement et pour certaines mises à mal par la réglementation tant sanitaire qu'administrative ». Après cet épisode, le Chac a voulu résoudre les difficultés engendrées par le Covid-19.

Le dossier retenu et validé a donc permis le financement d'équipements biomédicaux, qui pourront être utilisés pour toutes les personnes hospitalisées, sans être réservés uniquement aux personnes souffrant du Covid.



Nom du projet : Equipements biomédicaux pour la prise en charge de patients COVID 19

Les objectifs du projet : sécuriser l'hospitalisation des patients COVID 19